



La Source.

Institut et Haute
Ecole de la Santé

Rétrospective: 20 ans de prévention de la maltraitance envers les personnes âgées

Delphine Roulet Schwab, psychologue, Ph.D.

Professeure HES ordinaire

Institut et Haute Ecole de la Santé La Source

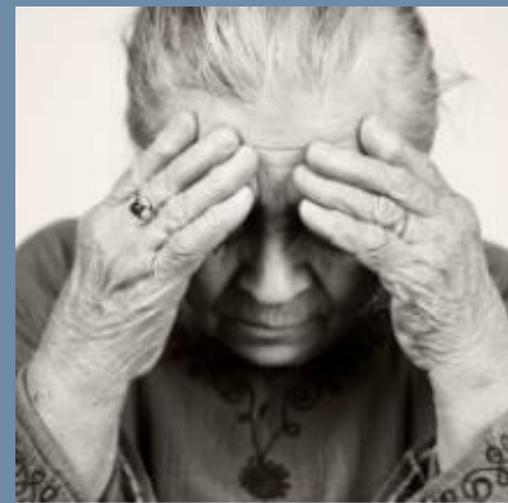
Présidente d'alter ego et du Centre national de
compétence Vieillesse sans violence

d.rouletschwab@ecolelasource.ch

20 ans alter ego L'événement

15 juin 2022

Lausanne



Un phénomène ancien

- Violences envers les vieux dans écrits anciens
- Vision idéalisée du passé et d'autres sociétés (p.ex. Afrique)
- Touche toutes les époques, tous les milieux socio-culturels (OMS, 2002)



Evolution de la tolérance de la société

La France condamnée par le Conseil de l'Europe pour ne pas avoir interdit gifles et fessées

Le HuffPost avec AFP

Publication: 02/03/2015 15h56 CET | Mis à jour: 02/03/2015 16h11 CET



VIE DE FAMILLE - Le Conseil de l'Europe a estimé lundi 2 mars que le droit français "ne prévoit pas d'interdiction suffisamment claire, contraignante et précise des châtimets corporels", rapporte *Le Monde*. Selon l'organisme européen de défense des droits de l'homme, la France viole donc l'article 17 de la Charte européenne des droits sociaux dont elle est signataire, qui précise que les Etats parties doivent "protéger les enfants et les adolescents contre la négligence, la violence ou l'exploitation". Le Conseil de l'Europe doit désormais rendre public cette décision –qui n'a pas de caractère contraignant– mercredi 4 mars.

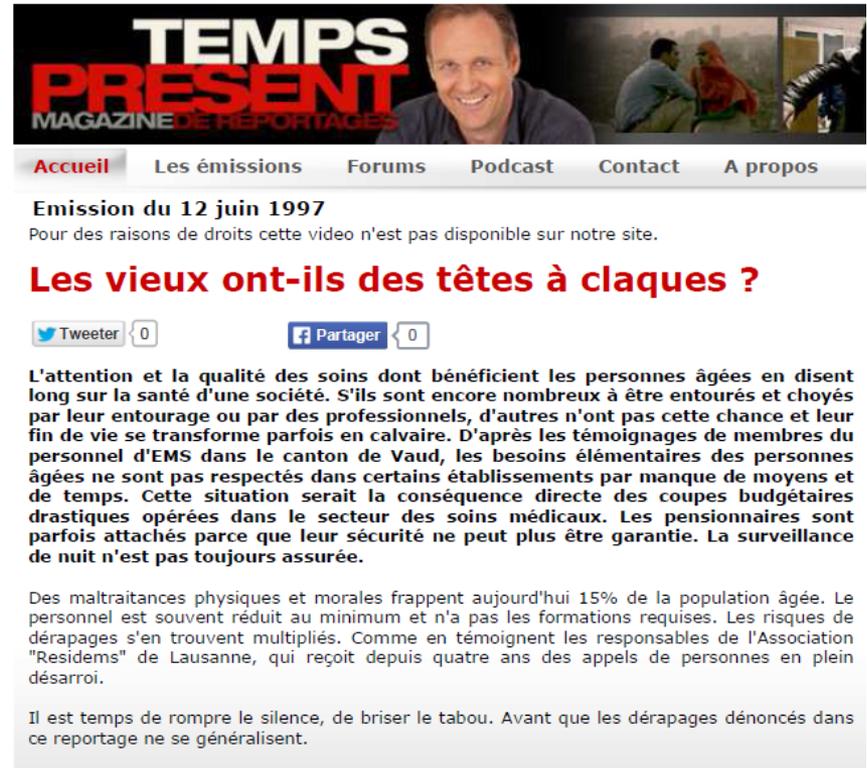
<http://www.20min.ch/ro/news/suisse/story/31081923>



La Source.
Institut et Haute
Ecole de la Santé

En Suisse romande

- Prise de conscience à la fin des années 90
- Scandales dans des EMS romands
- 2001: Commission d'enquête parlementaire vaudoise sur les EMS
- **2002: Création d'une association pour la prévention de la maltraitance envers les personnes âgées alter ego**



TEMPS PRESENT
MAGAZINE DE REPORTAGES

Accueil | Les émissions | Forums | Podcast | Contact | A propos

Emission du 12 juin 1997
Pour des raisons de droits cette video n'est pas disponible sur notre site.

Les vieux ont-ils des têtes à claques ?

Tweeter 0 | Partager 0

L'attention et la qualité des soins dont bénéficient les personnes âgées en disent long sur la santé d'une société. S'ils sont encore nombreux à être entourés et choyés par leur entourage ou par des professionnels, d'autres n'ont pas cette chance et leur fin de vie se transforme parfois en calvaire. D'après les témoignages de membres du personnel d'EMS dans le canton de Vaud, les besoins élémentaires des personnes âgées ne sont pas respectés dans certains établissements par manque de moyens et de temps. Cette situation serait la conséquence directe des coupes budgétaires drastiques opérées dans le secteur des soins médicaux. Les pensionnaires sont parfois attachés parce que leur sécurité ne peut plus être garantie. La surveillance de nuit n'est pas toujours assurée.

Des maltraitances physiques et morales frappent aujourd'hui 15% de la population âgée. Le personnel est souvent réduit au minimum et n'a pas les formations requises. Les risques de dérapages s'en trouvent multipliés. Comme en témoignent les responsables de l'Association "Residems" de Lausanne, qui reçoit depuis quatre ans des appels de personnes en plein désarroi.

Il est temps de rompre le silence, de briser le tabou. Avant que les dérapages dénoncés dans ce reportage ne se généralisent.

<http://www.rts.ch/emissions/temps-present/1283473-les-vieux-ont-ils-des-tetes-a-claques.html>

Principes fondateurs d'alter ego



- **Les droits humains sont les mêmes pour tous les âges;** cependant, la personne âgée, parfois plus vulnérable, risque davantage d'être lésée dans ses droits et n'est pas toujours en mesure de se défendre seule.
- L'association alter ego - dont le nom rappelle que **chacun doit considérer autrui comme un autre soi-même** – a pour but la prévention de la maltraitance envers les personnes âgées et la défense de leurs droits.
- L'association alter ego adopte, dans tous les cas, **une démarche respectueuse de la personne et de son entourage, en évitant de stigmatiser et de juger.**

Définition de la maltraitance (alter ego, 2002)

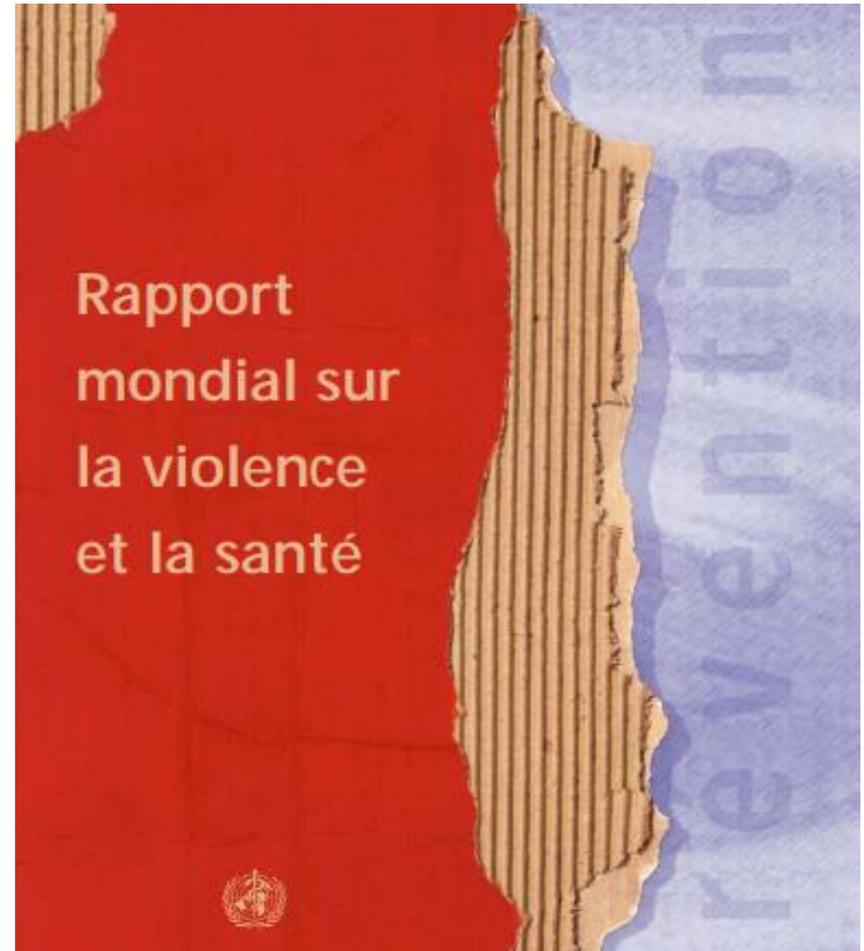
La maltraitance est un **ensemble d'actes – comportements et attitudes – commis ou omis, envers une personne au détriment de son intégrité** physique ou sexuelle, morale ou psychique, matérielle ou financière.

La maltraitance engendre un tort ou une blessure. Elle constitue une **atteinte aux droits fondamentaux et à la dignité** de la personne.



Définition de l'Organisation mondiale de la santé (OMS, 2002)

« La maltraitance envers les aînés constitue un acte isolé ou répété, ou un manque d'action appropriée, qui survient dans le cadre de **toute relation dans laquelle il y a une attente de confiance** et qui cause un **dommage ou de la détresse** à une personne âgée. Elle peut être de différentes formes : physique, psychologique /émotionnelle, sexuelle, financière, ou simplement refléter une négligence **intentionnelle ou involontaire.** »



Quelques faits...



- La maltraitance envers les aînés survient **surtout à domicile** (80% des cas) (O'Dea, 2011)
- **90 % des cas** de maltraitance envers une personne âgée seraient commis par un **membre de la famille** (Stark, 2012)
- Plus généralement, **10% à 20% des personnes de 60 ans et plus** seraient concernées (OMS, 2011)
- En Suisse, cela représenterait entre **300'000 et 500'000 personnes!** (Confédération suisse, 2020)

alter ego: informer, conseiller et former

- Information, écoute et orientation

 **0848 00 13 13**
www.alter-ego.ch

- Portail documentaire
<https://portailmaltraitancedesaines.ch/>
- Formations (sensibilisation, approfondissement, PREMALPA)
- Pièces de théâtre interactives
- Collaborations à des recherches scientifiques et colloques

20 ans de petits pas...

- **1989**: Création d'UBA (Unabhängige Beschwerdestelle für das Alter) en Suisse allemande
- **2002**: Publication du rapport mondial sur la santé et la violence par l'Organisation mondiale de la santé (OMS)
- **2002**: Création d'alter ego en Suisse romande
- **2010**: 1^{er} postulat «Personnes âgées. Violence et maltraitances», (B. Heim) adressé au Conseil national (refusé)
- **2015**: 2^{ème} postulat «Stratégie nationale contre la maltraitance envers les personnes âgées» (B. Heim) adressé au Conseil national (refusé).

20 ans de petits pas...

- **2018**: Mandat de l'OFAS/BSV pour une étude (Hochschule Luzern)
- **2019**: Création du Point de contact national *Vieillesse sans Violence* (alter ego, UBA, Pro Senectute Ticino e Moesano)
- **2020**: Publication du rapport du Conseil fédéral «Prévenir la violence sur les personnes âgées»
- **2022**: Création du Centre national de compétence *Vieillesse sans Violence* (alter ego, UBA, Pro Senectute Ticino e Moesano)
- ... **2023**: Programme d'impulsion de la Confédération pour combler les lacunes dans la prévention???

Perspectives



Nationales Kompetenzzentrum **Alter ohne Gewalt**
Centre de compétence national **Vieillesse sans Violence**
Centro di competenza nazionale **Vecchiaia senza Violenza**

- Renforcement de la collaboration et des synergies avec la Suisse allemande et le Tessin dans le cadre du Centre national de compétence Vieillesse sans violence.
- Projet de recherche appliquée sur la violence dans les couples âgés en collaboration avec la Haute Ecole de la Santé La Source, Vieillesse sans violence et le senior-lab.
- Développement et diversification de la formation alter ego.
- Intensification des collaborations au niveau cantonal en Suisse romande et développement de groupes régionaux
- Augmentation de la visibilité des prestations d'alter ego et recherche de financements pérennes.





Merci de votre attention.



La Source.

Institut et Haute
Ecole de la Santé

Hes·so
Haute Ecole Spécialisée
de Suisse occidentale